

6.10.2017

RUGBY

Composition de la commission mixte nationale

FFR : **Christian DULLIN** (Secrétaire Général) ou son représentant – **Yves AJAC** (DTN Adjoint, représentant le DTN) – **Frédéric POMAREL** (CTN) – **Francis COSTA** (CTN).

FF Sport U : **Yann MOISON** (Université Rennes 2) **Jean-Louis DESSACS** (INP Toulouse) – **Hervé BIZZOTTO** (INSA Lyon) – **Pierre-Yves SEVESTRE** (Université Paris 2 Panthéon – Assas) – **Xavier DUNG** (Directeur National Adjoint) - **Albert CIGAGNA** (Manager des équipes de France U)

La FF Sport U et la FF Rugby s'associent pour organiser en 2018 :

- Un championnat de France universitaire de rugby à **X, Elite féminin et N2**
- Un championnat de France universitaire de rugby à **XV Elite masculin : équipes de Régions**
- Un championnat de France des **Universités**, de rugby à **XV masculin**
- Un championnat de France des **Ecoles**, de rugby à **XV masculin**
- Un championnat de France des **Ecoles N2**, de rugby à **XV masculin**
- Un championnat de France universitaire de rugby à XV, **OVALE U masculin (promotionnel)**
- Un championnat de France Universitaire de rugby, **OVALE U féminin (promotionnel à 8)**
- Un championnat de France des **IUT**, de rugby à **7 masculin**.

Tous ces championnats sont des championnats « Trophée Société Générale ».

Règlement, tableaux et résultats consultables sur :
www.sport-u.com, rubrique sports-collectifs, puis « rugby ».

1 - CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR DE MATCHS UNIVERSITAIRES NATIONAUX

Lors des phases nationales, le **CRSU organisateur** des matchs doit **impérativement** garantir :

- Qualité du terrain (terrain d'honneur respectant les normes de sécurité) ;
- Terrain de repli prévu ;
- Proscrire les horaires tardifs en cas de longs déplacements ;
- Envoi par e-mail des horaires et lieux des matchs aux équipes concernées et à la direction nationale dès l'implantation par l'organisateur et en cas de modification ;
- Repas (sandwich, collation ...) d'après-match ;
- Utilisation des feuilles de Match et Tournoi (disponibles sur www.sport-u.com) ;
- Respect du temps de récupération entre 2 matchs sur les plateaux ;
- Arbitrage : niveau Pro D2 conseillé et minimum Fédéral 1 pour les matchs Elite / minimum Fédéral 1 pour les matchs N2 / fédéral 2 ou 3 pour les matchs CFE Elite et N2 / fédérale 3 minimum pour les matchs CFU JF.

2 – REGLES COMMUNES A TOUTES LES FILIERES

Dans le cas du forfait d'une équipe en 1/4 ou 1/2 finales (CFU ou CFE) le DNA en charge du rugby peut proposer à une équipe, éliminée lors du tour précédent (conférences), de palier le forfait.

Poules, décompte des points : victoire = 4 pts ; nul = 2 pts ; défaite = 0 pt ; forfait = -1 pt ; bonus offensif = 1 point, si 3 essais de plus que son adversaire ; bonus défensif = 1 point, si défaite par moins de 7 pts

En cas de forfait d'une équipe dans une poule, les matches de cette équipe ne sont pas pris en compte dans le classement.

Cas d'égalité à l'issue d'une poule : le départage des équipes se fera dans l'ordre suivant :

- Nombre d'essais marqués lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- La différence entre les essais marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;

- La différence de points marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- Le nombre de cartons rouges reçus par l'équipe sur l'ensemble des matches de la poule puis le nombre de cartons jaunes reçus par l'équipe ;
- En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort sera effectué par la FF Sport U.

Le temps de récupération minimum pour une équipe dans une poule est de la durée d'un match (mi-temps incluse).

3 - RUGBY JEUNES FILLES

Il n'existe qu'une seule catégorie, la catégorie « Universitaire ».

3-1 CFU FEMININ RUGBY À 10 – Trophée Société Générale

3-1-1 Engagement des équipes

Les équipes peuvent être constituées en A.S. ou en sélection de ville ou d'académie, après décision des CMR concernées.

Les CRSU, sous contrôle des CMR et après avis des responsables sportifs (DRSU) de la conférence, engagent leurs équipes sur l'un des 2 niveaux :

- Elite féminine
- N2 féminine

Les régions ayant un C.E.R.U (Centre d'Entraînement Régional Universitaire labellisé FFR et FFSU) sont tenues d'engager au moins une équipe dans une des deux divisions.

Date limite d'engagement des équipes à la direction nationale (via les CRSU) : **23 octobre 2017.**

A l'issue de cette date, la direction nationale organisera des plateaux ½ finales nationales élite et N2 les **29 et 30 novembre 2017** (1 à 2 jours de compétition par plateau, selon la géographie et le nombre d'équipes engagées).

La **finale** nationale élite et N2 aura lieu le **7 juin 2018** et opposera **4 équipes en élite et 4 équipes en N2.**

Possibilité d'engager plusieurs équipes distinctes d'une même A.S (ou CRSU).

Une joueuse ne peut être engagée sur les 2 équipes distinctes de la même AS ou CRSU (feuilles de matches faisant foi).

Joueuses « brûlées » :

La FFR établit une liste de joueuses de haut-niveau dites « brûlées » pour le niveau " Ovale U ».

Ces joueuses peuvent participer au CFU rugby à X élite ou N2, mais ne peuvent pas participer à la filière « Ovale U ».

De plus, les **CRSU** engageant des équipes en championnat rugby à X, devront communiquer à la Direction Nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 10 joueuses licenciées FFR N-1. Ces joueuses ne pourront pas participer** à la filière « Ovale U ».

Les listes de joueuses « brûlées » précédemment citées sont publiées sur le site www.sport-u.com.

3-1-2 Règlement

Les matches se jouent selon les "règles du jeu *World Rugby*, variantes pour le rugby à X (consultables sur www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs) à l'exception des points FFSU suivants :

- Mêlées simulées,
- 10 joueuses sur le terrain (minimum 8 présentes pour continuer une rencontre)
- Feuille de match : 12 joueuses minimum, 15 maximum
- Changement de joueuses permis à tout moment, changement illimités (sauf si sortie sur blessure)
- Ballon type 5
- Temps de jeu maximal sur un plateau : 60' par équipe (2 x 10 ou 2x 15')
- Prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but

Les points non traités dans le règlement world rugby et/ou dans le règlement spécifique FFSU, sont ceux du rugby de la catégorie D de la FFR.

3-2 CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTIONNEL « OVALE U » FEMININ – RUGBY À 8 SUR ½ TERRAIN - Trophée Société Générale

Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovale U des autres CF universitaires de rugby. Le championnat Ovale U est une activité **promotionnelle** et **ne doit en aucun cas concerner des joueuses confirmées** trop souvent intégrées aux équipes Ovale U dans un but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

3-2-1 Engagement des équipes

Les équipes engagées sont des équipes d'A.S. Il s'agit d'un championnat des équipes championnes d'Académie.

Nombre de joueuses par équipe :

Il s'agit de matchs à **effectif réduit à 8 joueuses par équipe, sur demi-terrain.**

Une feuille de tournoi comporte au minimum 10 joueuses (maximum 12 joueuses).

Une feuille de match comporte au minimum 9 joueuses (maximum 12 joueuses). Néanmoins, sur un tournoi (plateau) à 3 équipes (au moins) il est possible pour chaque rencontre du plateau de présenter différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 20 joueuses maximum sur l'ensemble du tournoi (dans ce cas, la feuille de tournoi est donc étendue à 20 joueuses maximum)

Chacune des équipes peut intégrer **au plus 2 joueuses sous licence extérieure ou individuelle de la même académie** (sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ».

Les équipes participant aux finales basculeront automatiquement en CFU l'année suivante ou ne joueront qu'au niveau académique. Exception liée au renouvellement d'au moins 2/3 de l'effectif : ces équipes peuvent se réinscrire en CFU Ovale U à condition que leur effectif année N ne dépasse pas 1/3 de l'effectif présent en Ovale U N-1 (feuilles de matchs faisant foi).

Les équipes ne pourront pas avoir plus d'1 joueuse licenciée FFR année N-1 sur la feuille du tournoi. Des vérifications seront faites sur le site internet « Ovale e » de la FFR.

Les directeurs de CRSU veilleront au respect de ces règles notamment dans la vérification du nombre de licenciées FFR N-1, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné(s) sur leur région.

Le DNA se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations.

Joueuses « brûlées » :

Les joueuses non licenciées FFR année « N » ou année « N-1 » qui participeront aux phases qualificatives Rugby à X ne seront pas « brûlées » pour le championnat « Ovale U ».

La FFR établit une liste de joueuses de haut-niveau dites « brûlées » pour le niveau " Ovale U ».

Ces joueuses peuvent participer au CFU rugby à X élite ou N2, mais ne peuvent pas participer à la filière « Ovale U ».

De plus, les **CRSU** engageant des équipes en championnat rugby à X, devront communiquer à la direction nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 10 joueuses licenciées FFR N-1. Ces joueuses ne pourront pas participer** à la filière « Ovale U ».

Les listes de joueuses « brûlées » précédemment citées sont publiées sur le site www.sport-u.com.

3-2-2 Formules et calendrier sportif

Chaque académie organise son championnat en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...). Les jeunes filles joueront à 8 sur un

demi-terrain adapté (3 joueuses pour la conquête, 2 joueuses pour la gestion, 3 joueuses pour l'utilisation).

A l'issue des championnats d'Académie (**23 mars 2018** au plus tard), **les phases nationales (plateaux ½ finales)** qualificatives pour la finale se joueront sous forme de tournoi de 3 à 5 équipes regroupées géographiquement **le 5 avril 2018**.

La finale du championnat Ovale U se déroulera en plateau de 4 équipes le **7 juin 2018**.

Consultation des calendriers sur :

<http://www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs>

ACADEMIE	RETOUR Résultats académies	Plateaux 1/2 finales	FINALE
1 équipe qualifiée par académie (Sauf IDF, 4 équipes pour 3 académies)	23 mars 2018	5 avril 2018	7 juin 2018

3-2-3 Dimensions du terrain

½ terrain dans le sens de la largeur auquel il faut enlever 5 mètres

La zone de but = de la Ligne de touche à la ligne des 5 mètres

La zone des 22m = Des 5 m aux 15 m.

(**Tracé des terrains « ovale U féminin » consultable** sur www.sport-u.com, rubrique « sports collectifs », puis « rugby »).

3-2-4 Règles spécifiques

Règles rugby FFR à l'exception de :

Tous les essais seront transformés à la fin du match, des 22 mètres face au poteau. Ces transformations devront avoir été effectuées à chaque fois par des joueuses différentes.

En cas d'égalité, il sera procédé une séance de tirs au but.

Temps de jeu :

- 3 équipes = 2 mi-temps de 15mn (12 joueuses sur la feuille de match)
- 4 équipes = 2 mi-temps de 10 mn (12 joueuses sur la feuille de match)
- 5 équipes = 2 mi-temps de 8mn (13 joueuses sur la feuille de match)

Les mêlées se jouent à 3 joueuses, en **2+1** (2 joueuses en 1^{ère} ligne) mais ne sont pas poussées. Le demi de mêlée ne peut pas suivre la progression de la balle. Il reste derrière la mêlée.

Les touches peuvent être **liftées**.

4 - RUGBY À XV JEUNES GENS

4-1 RÈGLES COMMUNES A TOUTES LES FILIERES

Pour toutes les filières Rugby à XV il est indispensable de prendre pour référence le **règlement FFR des - de 19, catégorie B (sauf « Ovale U », catégorie C)**, à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- Le délai de repos obligatoire entre 2 matchs (masculins et/ou féminins) à XV sous licence FFSU est de 48h.
- **Nombre de joueurs par équipe** feuille de match : **16 joueurs minimum, 22 joueurs maximum, changements illimités** (sauf si sortie sur blessure)

- **Mêlée ordonnée** : mêlées **simulées** dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. **Aucune poussée** n'est autorisée. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- **Durée de la partie** : Matches en 2 X 40' sans prolongation.
- **En cas d'égalité** à la fin du temps réglementaire en match éliminatoire et en finale. Le départage se fait selon les critères suivants :
 1. Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
 2. Le plus grand nombre de tirs au but réussis : 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but, poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et application de la règle de la mort subite.
- **QUOTAS** : sauf pour le **championnat de France ELITE par équipe de Régions**, un système de quotas permet de définir le nombre d'équipes qualifiées pour chaque conférence. Chaque conférence organisera son championnat librement en fonction des contraintes locales.
- **IMPLANTATIONS** : toutes les implantations seront déterminées par la direction nationale à l'issue des championnats conférences.

4-2 CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE « ELITE » PAR EQUIPES DE REGIONS – RUGBY À 15 - TROPHEE SOCIETE GENERALE

4-2-1 Engagement des équipes

La vocation de ces équipes est le regroupement national des meilleurs joueurs universitaires sur 2 plateaux, et 2 dates, annuels, en dehors de toute phase FFR.

Il s'agit d'**équipes ou de sélections de dimension régionale ou de bassin universitaire élargi**. La référence géographique est la Région Administrative.

Une même Région (Régions administratives) peut engager plusieurs équipes. L'appellation (« nom ») des équipes engagées est laissée libre et peut donc varier selon l'origine des joueurs les composant (ex : équipe « *Nouvelle Aquitaine* », équipe « *U Bordeaux -Nouvelle Aquitaine* », « *sélection Poitou Charentes* », etc.)

Exemples d'engagement possibles :

La Région Rhône Alpes Auvergne peut engager 1 sélection globale RAA, ou 1 sélection Université Grenoble (+ renforts RAA) et 1 sélection Université Lyon (+ renforts RAA), etc.

Les joueurs d'une même sélection (équipe) doivent être licenciés FFSU dans la même Région Administrative (RAA, IDF, Nouvelle Aquitaine, etc.).

Nombre de joueurs par équipe sur un plateau (tournoi) : 16 joueurs minimum, 25 joueurs maximum.

Date limite d'engagement des équipes à la Direction Nationale via les Responsables Conférences : le **23 octobre 2017**.

Joueurs « brûlés » :

Les CRSU et conférences engageant des équipes en championnat Elite équipes de Régions, devront communiquer à la direction nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 17 joueurs. Ces joueurs ne pourront pas participer au championnat des Universités (CFU des A.S).**

A l'issue du plateau élite du 30/11, la liste sera réactualisée en coordination avec la direction nationale si nécessaire (les 17 joueurs brûlés devront figurer sur la feuille de match du plateau élite du 30/11).

Aucun des joueurs ayant participé au championnat Elite équipes de Région ne peut participer au championnat « Ovale U ».

4-2-2 Formules et calendrier sportif

Les équipes « Elite » de Régions engagées disputeront un **plateau qualificatif national le 30 novembre 2017**.

La **finale** nationale « Elite » équipes de Régions aura lieu les **6 et 7 juin 2018** et opposera **4 équipes issues des plateaux du 30/11/2017**.

Organisation et temps de jeu des plateaux (finale et plateaux qualificatifs) : Maximum 100' par joueur sur un plateau.

- **3 équipes** : poule ; toutes les équipes se rencontrent ; 2 mi-temps de 25' minutes (repos entre les mi-temps 10') ;
- **4 équipes** : ½ finales (sur tirage au sort), finale et place de 3 ; 2 mi-temps de 25' minutes (repos entre les mi-temps 10').

4-3 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES UNIVERSITES - RUGBY À XV - TROPHÉE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

4-3-1 Engagement des équipes

Il s'agit d'équipes d'**A.S (Associations Sportives)**.

Chacune des équipes engagées peut intégrer **au plus 3 joueurs sous licence extérieure ou individuelle de la même académie sur une feuille de match** (sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ».

Joueurs « brûlés » :

Les CRSU et conférences engageant des équipes en championnat Elite équipes de Régions, devront communiquer à la direction nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 17 joueurs. Ces joueurs ne pourront pas participer au championnat des Universités (CFU des A.S).**

A l'issue du plateau élite du 30/11, la liste sera réactualisée en coordination avec la direction nationale si nécessaire (les 17 joueurs brûlés devront figurer sur la feuille de match du plateau élite du 30/11).

Par ailleurs, les responsables des A.S engagées en championnat des Universités devront communiquer à la direction nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 17 joueurs FFR année « N-1 ».** Ces joueurs ne peuvent pas participer au championnat « Ovale U ». Cette liste sera réactualisée avec la direction nationale et les CRSU à l'issue du 1^{er} match de conférence.

4-3-2 Formules et calendrier sportif

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

Date limite d'engagement des équipes à la Direction Nationale via les Responsables Conférences : le **23 octobre 2017**.

Les **quotas** de qualification pour chaque conférence pour les plateaux ½ finales seront communiqués par la Direction nationale à l'issue des engagements.

Date limite de retour des résultats et classements des équipes qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : **16 mars 2018**.

A l'issue du 16 mars 2018, la direction nationale organisera des **plateaux ½ finales nationales le 29 mars 2018 : 8 équipes qualifiées** selon la distribution des quotas par la direction nationale.

La **finale** nationale aura lieu le **7 juin 2018** et opposera **4 équipes issues des plateaux ½ finales**.

CONFÉRENCES	QUOTAS CONFÉRENCES	RETOUR RESULTATS CONFÉRENCES	PLATEAUX ½ FINALES	FINALE
IDF	Les quotas sont déterminés par la Direction Nationale à l'issue des engagements définitifs, à partir du 1 ^{er} novembre 2017	16 mars 2018	29 mars 2018	7 juin 2018
NORD-EST				
SUD-EST				
SUD-OUEST				
CENTRE-OUEST				
DOM-TOM				

Organisation et temps de jeu des plateaux (finale et plateaux qualificatifs) : Maximum 100' par joueur sur un plateau.

- **3 équipes** : poule ; toutes les équipes se rencontrent ; 2 mi-temps de 25' minutes (repos entre les mi-temps 10') ;
- **4 équipes** : ½ finales (sur tirage au sort le jour du plateau ; les équipes d'une même conférence sont écartées), finale et place de 3 ; 2 mi-temps de 25' minutes (repos entre les mi-temps 10').

4-4 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECOLES- RUGBY À XV - TROPHÉE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La FF Sport U distingue **2 niveaux et de championnat de France** de Rugby à XV « Ecoles » et délivre 2 titres nationaux :

- Championnat de France « Ecoles »
- Championnat de France « Ecoles N2 »

4-4-1 Engagement des équipes

Il s'agit d'équipes d'**A.S (Associations Sportives) d'écoles**.

Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ces 2 championnats « écoles » et « écoles N2 ».

Une équipe « école » ou « école N2 » peut engager sur une feuille de match **au plus 3 joueurs ayant participé aux championnats « élite équipes de Région ».**

Une A.S peut engager plusieurs équipes dans le championnat conférence, mais **une seule équipe dans les phases nationales Ecoles** (niveau « écoles » ou niveau « écoles N2 »).

Un joueur ayant participé aux phases nationales « Ecoles » est brûlé pour les matchs de phases nationale « Ecoles N2 ».

4-4-2 Formules et calendrier sportif

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

Date limite d'engagement des équipes à la Direction Nationale via les Responsables Conférences : le **23 octobre 2017**.

La direction nationale organise les phases finales nationales : **¼ de finales, ½ finales et finales**.

Les **quotas** de qualification pour chaque conférence pour les ¼ de finales seront communiqués par la direction nationale à l'issue des engagements.

A l'issue des phases « conférence », le responsable conférence transmettra à la direction nationale le **classement dans les niveaux « écoles » et « écoles N2 ».**

Date limite de retour des résultats et classements des équipes qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : **16 mars 2018**.

Les matchs de phase finale nationale : ¼ et ½ finales se jouent sur **terrain neutre**.

La direction nationale est habilitée à modifier le calendrier (reprogrammé) de ces matchs.

	CF ÉCOLES	CF ÉCOLES N2	RETOURS ET RESULTATS CONFÉRENCES	¼ Finales	½ Finales	Finales
IDF	Quotas déterminés par la Direction Nationale à l'issue des engagements définitifs	Quotas déterminés par la Direction Nationale à l'issue des engagements définitifs	9 mars 2018	22 mars 2018	5 avril 2018	7 juin 2018
NORD-EST						
CENTRE-OUEST						
SUD-OUEST						
SUD-EST						
DOM-TOM						

Temps de jeu en phases nationales :

- Championnat de France « **Ecoles** » : matchs en **2 X 40'** sans prolongation.
- Championnat de France « **Ecoles N2** » : matchs en **2 X 35'** sans prolongation.

4-5 CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTIONNEL « OVALE U » MASCULIN - RUGBY À XV – Trophée Société Générale

Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovale U des autres CF universitaires de rugby. Le championnat Ovale U est une **activité promotionnelle** et **ne doit en aucun cas concerner des joueurs confirmés** trop souvent intégrés aux équipes Ovales U dans une but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

4-5-1 Engagement des équipes

Les équipes engagées sont des équipes d'A.S. Il s'agit d'un championnat des équipes championnes d'Académie.

Nombre de joueurs par équipe :

Il s'agit de matchs **à 15 joueurs par équipe sur le terrain**. Une feuille de match comporte au minimum 16 joueurs, au maximum 22 joueurs.

Néanmoins, sur un tournoi (plateau) à 3 équipes (au moins) il est possible pour chaque rencontre du plateau de présenter différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 30 joueurs maximum sur l'ensemble du tournoi (dans ce cas, la feuille de tournoi est donc étendue à 30 joueurs maximum).

Chacune des équipes peut intégrer **au plus 3 joueurs sous licence extérieure ou individuelle de la même académie sur une feuille de tournoi** (sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ».

Les équipes participant aux finales basculeront automatiquement en CFU l'année suivante ou ne joueront qu'au niveau académique. Exception liée au renouvellement d'au moins 2/3 de l'effectif : ces équipes peuvent se réinscrire en CFU Ovale U à condition que leur effectif année N ne dépasse pas 1/3 de l'effectif présent en Ovale U N-1 (feuilles de matchs faisant foi).

Les équipes ne pourront pas avoir plus de 2 joueurs licenciés FFR année N-1 sur la feuille du tournoi. Des vérifications seront faites sur le site internet « Ovale e » de la FFR.

Les directeurs de CRSU veilleront au respect de ces règles notamment dans la vérification du nombre de licenciés FFR N-1, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné sur leur région.

Le DNA se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations.

Joueurs « brûlés » :

Les joueurs non licenciés FFR année « N » ou année « N-1 » qui participeront aux phases qualificatives CFU ne seront pas « brûlés » pour le championnat « Ovale U ».

Les **CRSU** engageant des équipes en championnat rugby à XV « CFU des A.S* », « écoles* » et « écoles N2* » devront communiquer à la direction nationale **au plus tard le 1^{er} novembre une liste de 17 joueurs licenciés FFR N-1 pour chaque A.S. Ces joueurs ne pourront pas participer** à la filière « Ovale U ».

Ces listes seront actualisées avec la direction nationale à l'issue des premiers matchs des championnats précités*.

Les listes de joueurs « brûlés » précédemment citées sont publiées sur le site www.sport-u.com.

4-5-2 Formules et calendrier sportif

Chaque académie organise son championnat en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...).

A l'issue des championnats d'Académie (**23 mars 2018** au plus tard), **les phases nationales (plateaux ½ finales)** qualificatives pour la finale se joueront sous forme de tournoi de 3 à 5 équipes regroupées géographiquement **le 5 avril 2018**.

La finale du championnat Ovale U se déroulera en plateau de 4 équipes le **7 juin 2018**.

ACADEMIE	RETOUR Résultats académies	Plateaux 1/2 finales	FINALE
1 équipe qualifiée par académie (Sauf IDF, 4 équipes pour 3 académies)	23 mars 2018	5 avril 2018	7 juin 2018

4-5-3 Règlement

Pour cette filière Rugby à XV JG OVALE U, il est indispensable de prendre pour **référence le règlement FFR catégorie C**, à l'exception des points de règlement spécifiques FFSU suivants :

- **Mêlée ordonnée** : mêlées simulées dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. Aucune poussée n'est autorisée. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- Durée de la partie : matchs en 2 X 40' sans prolongation.
- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire en match éliminatoire (sec), pas de prolongation. Le départage se fait selon les paramètres suivants :
 1. Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
 2. Le plus grand nombre de tirs au but réussis : 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. Si égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et règle de la mort subite.

Temps de jeu :

Les phases qualificatives au tournoi final se présenteront sous forme de tournois (poules) de 3 à 5 équipes.

- 3 équipes : 2 mi-temps de 20mn
- 4 équipes : 2 mi-temps de 15 mn
- 5 équipes : 2 mi-temps de 12 mn

Maximum 100' par joueur sur un plateau.

4-6 CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT – RUGBY A 7 SUR ½ TERRAIN - TROPHEE SOCIETE GENERALE

4-6-1 Engagement des équipes

Championnat ouvert aux seules équipes constituées de joueurs inscrits en IUT, qu'ils disposent d'une A.S spécifique ou non (Université de rattachement) ; aucune équipe ne pourra accéder aux phases finales sans avoir disputé une phase qualificative ; le CFU des IUT est ouvert uniquement aux équipes masculines.

Engagement initial des équipes sur le site fédéral et signalement des équipes « isolées » par les CRSU (propositions de rattachement) pour le **23 octobre 2017**.

Composition des équipes :

Il s'agit de matchs de rugby à 7 (règlement rugby à 7 World Rugby) mais sur ½ terrain.
Une feuille de tournoi comporte au maximum 12 joueurs.

4-6-2 Formules et calendrier sportif

La France est divisée en 5 conférences : NORD-EST, SUD-EST, CENTRE-OUEST, SUD-OUEST et IDF. Chaque conférence organise son championnat en fonction des contraintes locales.

Date limite d'engagement des équipes à la direction nationale via les Responsables Conférences : le **23 octobre 2017**.

Les **quotas** de qualification (8 équipes qualifiées pour la finale) pour chaque conférence pour la finale seront communiqués par la direction nationale à l'issue des engagements.

Date limite de retour des résultats et classements des équipes qualifiées à la direction nationale (via le responsable conférence) : **22 février 2018**

Finale à 8 équipes à La Roche-Sur-Yon, le 14 mars 2018

	CF ÉCOLES	RETOURS ET RESULTATS CONFÉRENCES	Finales
IDF	Quotas déterminés par la Direction Nationale à l'issue des engagements définitifs	22 février 2018	14 mars 2018 La Roche-Sur-Yon
NORD-EST			
CENTRE-OUEST			
SUD-OUEST			
SUD-EST			
DOM-TOM			

5 - REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre « règlement intérieur » du Guide Sportif FFSU 2017-2018.

6 - INTERNATIONAL

6-1 Rugby à XV masculin

15 avril 2018 : France U – Angleterre U (test match 1, lieu à définir)

20 avril 2018 : France U – Angleterre U (test match 2, lieu à définir)

Reste du calendrier international à venir.